

Association canadienne-française de Regina
Procès-verbal
Réunion du CA
Le 11 juin 2020

Présences : Marc Drolet, André Lapointe, Kymber Zahar, François-Régis Kabahizi, Laurier Gareau et Elma Bos (directrice)

1. Mot de bienvenue

Le président souhaite la bienvenue à tous.

2. Adoption de l'ordre du jour

Un Ordre du jour ayant été proposé, le président demande si quelqu'un veut proposer son adoption.

Résolution 2020-06-11-01 : Kymber Zahar propose l'adoption de l'ordre du Jour.
Appuyé par André Lapointe.

Adoptée

3. Déclaration de conflit d'intérêts

Marc soulève la question s'il devait se déclarer en conflit d'intérêts sur la question de la Garderie Gard'Amis. André et Laurier ne voient aucun conflit d'intérêts. François-Régis demande si Marc lui-même se voit en conflit d'intérêts. Marc répond qu'il ne le croit pas et le consensus est que s'il se voit en conflit, ou même qu'il pouvait y avoir une perception de conflit il devrait se retirer des débats. Aucun autre conflit n'est déclaré.

4. Adoption du procès-verbal du 11 mai 2020

Marc repasse les résolutions adoptées lors de la réunion du 11 mai. Certains points seront soulevés, soit dans les autres points de l'Ordre du Jour ou dans les affaires découlantes du PV. François-Régis se dit ne pas être satisfait du libellé de la résolution sur la confiance accordée au comité de négociation d'une nouvelle entente ACFR-CÉF. Son interprétation des discussions était que nous donnions notre confiance aux représentants de l'ACFR sur le comité, et non pas à l'ensemble du comité. La résolution devrait donc lire que le CA accorde sa confiance à ses représentants sur le comité et non pas « une confiance dans le comité de travail ». Donc, dans le procès-verbal de la réunion du 11 mai, la résolution devrait lire : « Que le Conseil d'administration accorde sa confiance dans ses représentants sur le comité de travail. »

Le président demande ensuite s'il y a quelqu'un qui propose l'adoption du procès-verbal de la réunion du 11 mai.

Résolution 2020-06-11-02 : André Lapointe propose que le procès-verbal de la réunion du 11 mai soit adopté avec les modifications qui ont été suggérées. Appuyé par Kymber Zahar.

5. Affaires découlantes du procès-verbal du 11 mai 2020

Marc annonce qu'une lettre a été envoyée au CA et à la direction du CÉCS concernant les problèmes que nous avons eu cette année avec la comptabilité. Ils ont répondu qu'ils allaient faire une enquête. Ils portaient aussi que nous aurions nos états des revenus par le 1^{er} juin. C'est seulement le vendredi avant la visite des vérificateurs que nous les avons reçus, ce qui veut dire que nous n'avons vraiment pas eu le temps de les étudier avant de les adopter. Nous avons depuis reçu une lettre nous indiquant qu'ils allaient corriger la situation. Laurier soulève le fait qu'ils semblent penser que nous allons automatiquement rester avec eux, malgré les pauvres services qu'ils ont offerts l'année dernière, mais que nous n'avons aucune preuve que ces mêmes problèmes ne reviendront pas cette année. Sa suggestion est donc que nous devrions continuer à chercher ailleurs et même de prendre la suggestion de Pierre Bergeron de peut-être créer un poste chez nous qui jumèlerait la comptabilité avec le service de location des espaces communautaires, et aussi cette personne pourrait aider avec certains projets. François-Régis se dit du même avis ; que l'on trouve quelqu'un qui fasse le job à l'interne, ou sinon, une personne à l'externe qui fasse le travail.

6. Suivi sur la vérification des états financiers de l'année 2019

6.1 Dossier Gard'Amis

Marc fait le point sur le fait que les vérificateurs nous ont demandé si nous voulions essayer des comptes à recevoir de la Garderie Gard'Amis qui remonte à quelques années et qui n'ont pas été payés. Lors de la réunion du 3 mai, il en avait été question et on avait demandé de faire une recherche des pv du CA pour voir qu'elles étaient les ententes avec la garderie. André lit quelques courriels entre la direction de l'ACFR et de la garderie où il aurait été proposé de leur garantir l'usage gratuitement, en retour pour un partenariat. Plus tard, on revient sur cette décision. Et ces échanges se font au mois de juin. Une lettre de la présidente de la garderie envoyée par Marc indique justement que ces changements se font à la dernière minute une fois que la publicité a été faite pour les camps. La même chose se serait reproduite en 2019 avec une entente qui arrive à la dernière minute. François-Régis révèle qu'à l'époque le CA de l'ACFR cherchait à faire payer les locataires pour les espaces – garderie, Michel Lalonde, le Jazz.

Résolution 2020-06-11-03 : Laurier Gareau propose que pour les deux dernières années, l'ACFR essuie le compte à recevoir de la Garderie Gard'Amis, mais que l'on commence immédiatement à négocier avec eux de futures ententes pour le bien-être de l'ensemble de la communauté. Appuyé par André Lapointe.

3 votes en faveur, un contre, la résolution est adoptée

6.2 Dossier Entente CÉF-ACFR (point d'information)

Marc explique que dans le cadre des négociations d'une nouvelle entente ACFR/CÉF, il faudrait faire faire une vérification du compte du Carrefour des Plaines. Une rencontre a eu lieu le vendredi 5 juin où Radouane nous a fait une présentation de l'état des revenus dans le compte. Tous les membres du comité vont chercher des documents pour essayer de voir quels pourcentages devaient être accordés au fonds de capitalisation et au fonds préventif. Il affirme que les choses vont bon train et qu'il y aura une mission d'examen des livres qui se fera par la firme Bergeron. Une autre réunion aura lieu afin qu'on puisse se mettre d'accord sur les pourcentages avant le 25 juin pour cette mission d'examen. Laurier ajoute que le CEF doit consulter non seulement les trois représentants de l'ACFR, mais aussi les représentants scolaires sur l'ancien CA du Carrefour des Plaines afin que la facture pour cette mission d'examen.

7. Suivi de la rencontre avec Mme Gibson, PCH

La rencontre avec Mme Gibson, Gabriela Quintanilla et Réal Dequier a eu lieu jeudi 11 juin à 14 heures. À cause d'une classe, Marc a dû s'absenter et c'est Laurier et Elma qui ont représenté l'ACFR. Laurier indique que la réunion s'est bien déroulée. Les raisons évoquées par Patrimoine pour la baisse de la subvention reposent sur deux facteurs : la décision fut prise en octobre dernier alors que nous étions dans une étape de transition à la direction (une situation troublante pour PCH) et le fait que la demande a dû être resoumise à la dernière minute parce que l'on croyait avoir une autre année garantie dans notre financement. En soumettant la demande à la dernière minute, notre vision pour la programmation cette année était faible; et un autre facteur était que nous n'aurions pas de pavillon à Mosaic cette année. Pour Elma et Laurier, il fallait faire valoir à PCH le travail qui se fait dans la communauté pour rehausser la confiance envers l'ACFR : statuts et règlements, planification stratégique, politiques internes. Ça il voit d'un bon œil la direction que l'on prend maintenant. Une préoccupation que l'on a soulevée concerne la réalité de cette année, car on sait que l'on va perdre environ 80% des revenus des locations ponctuels à cause de COVID-19. On leur a informé qu'avec les travaux menés envers une nouvelle entente avec le CEF, on pourra probablement récupérer dès cette année des revenus des locations à baux au Carrefour Horizons. Cette somme, environ 50 000 \$ ne compensera pas ce que nous allons chercher dans une année normale des locations ponctuelles (environ 160 000 \$). Donc, il faut revoir la programmation et devenir plus inventif, surtout pour des rencontres virtuelles. Enfin, Réal Dequier a suggéré que

notre prochaine demande qui doit être déposée cet automne devrait être une demande sur deux ou trois ans. Ils nous annoncent qu'ils n'avaient pas de fond de tiroir à ce moment-ci, mais qu'il était possible qu'il y ait peut-être de nouveaux fonds plus tard à l'automne.

Résolution 2020-06-11-04 : Kymber Zahar propose qu'au lieu d'envoyer une lettre au ministre de PCH, que l'on envoie un compte-rendu de la rencontre à Mme Gibson afin d'élaborer les points soulevés lors de la rencontre, en y ajoutant nos projections budgétaires. Laurier appuie.

Adoptée

8. Suivi sur la mise à jour de l'ébauche
Marc croit que nous avons fait le tour de cette question au point 6.1 et suggère de passer au prochain item.
9. Suivi du comité des statuts et règlements
Il y aura une autre rencontre du comité le 15 juin. Le sondage sur le changement de nom de l'ACFR est complété et les résultats seront présentés aux membres du comité lundi prochain.
10. Suivi Comité d'évaluation de la direction
Simon Desjardins ayant démissionné du comité, il ne reste plus que Kymber et André. Le travail d'évaluation n'a pas commencé et Kymber demande si on devrait ajouter un autre membre pour remplacer Simon. Laurier demande s'il ne serait pas possible de demander à une des deux personnes qui ont fait partie du comité de sélection si elle n'accepterait pas de siéger au comité. Kymber semble croire que oui. Kymber se charge de communiquer avec Maud Beaulieu pour voir si elle accepterait de participer.
11. Rapport de la direction
Claire qui travaille va finir son mandat à la fin juin. Elma va tenter de trouver un stagiaire avec un programme du CÉCS. En discussion avec Érik Tremblay de la Coopérative des publications francosaskoises, il est possible que l'employé soit partagé avec l'Eau vive. Cette entente devrait diminuer pour quelques mois notre masse salariale.
Il faut préparer la consultation sur une quatrième école francosaskoise à Regina. Le CÉF nous a fait une proposition sur comment mener cette consultation. Il serait bien que l'on puisse constituer un comité de consultation à Regina.
Elma ajoute avoir reçu une communication de Brenda McIntosh du Comité du Jour du Canada. On pensait que l'événement avait été annulé, mais on nous demande des vidéos de nos artistes. Toutefois, on n'a pas encore résolu le rôle de la communauté francosaskoise dans cette journée. Tant qu'ils ne reconnaissent pas le bilinguisme officiel du pays,

notre réponse devrait être que nous voulons cette reconnaissance et que l'on fasse partie du comité avec droit décisionnel.
Pour la Saint-Jean-Baptiste, il y a eu plusieurs discussions avec les gens du CEF. Besoin de beaucoup de bénévoles. C'est positif.

12. Suivi sur les politiques internes et lignes de conduite

Marc annonce qu'il a repassé le dossier des politiques internes et qu'il les a divisés en deux documents; ceux qui n'auraient pas besoin d'être modifiés et ceux qui auraient besoin encore de travail. Il croit qu'il y en a 42 qui n'auraient pas besoin d'être modifiés et que l'on pourrait les adopter avant le 25 juin. Il demande si quelqu'un pourrait revoir son travail et dire si oui ou non les 42 seraient prêtes à accepter. André et Laurier vont commencer à relire les politiques. Laurier accepte de placer le document sur Google-doc et donner l'autorisation aux autres de faire des commentaires.

13. Suivi des candidatures aux postes vacants du CA

Marc annonce qu'André Lapointe a un candidat pour remplacer Simon. Il s'agit de Christianne Soucy. Elle était candidate à la dernière AGA. Laurier est prêt à proposer qu'elle soit élue comme secrétaire. Kymber était prête à appuyer. François-Régis demande que la candidate envoie quelque chose par écrit et que l'on accepte sa candidature après réception de cette lettre.

14. Suivi sur la planification stratégique

Si la COVID n'avait pas eu lieu, on aurait déjà notre planification stratégique. Il est suggéré d'avoir une session avec Noblet avec des personnes en salle et d'autres via Zoom.

15. AGA 2020 (préparation)

L'AGA aura lieu en septembre. Il faut commencer à la préparer. Certains prendront des congés et il faut préparer les rapports, etc.

16. Varia ouvert

Il n'y a pas de points au varia.

17. Prochaine réunion

Le 22 juin à 17h30

18. Levée de la réunion

Résolution 2020-06-11-04 : Laurier Gareau propose la levée de la réunion à 21h 26.